

Enseignements du vote des Français de l'étranger

183.613 Français de l'étranger ont voté pour Nicolas SARKOZY. 156.480 ont préféré Ségolène ROYAL.

Le pourcentage des deux candidats, 53,99% contre 46,01%, est sensiblement le même que celui du reste de la France.

C'est inédit chez les Français de l'étranger, où la droite était jusqu'à présent traditionnellement plus largement majoritaire.

Ainsi en 1995 (le scrutin de 2002 ne peut être comparé en raison de la présence de l'extrême droite au second tour), Jacques CHIRAC gagnait plus nettement avec 58,55% des suffrages, soit 4,5 points de plus que Nicolas SARKOZY aujourd'hui .

Avec deux fois plus de votants qu'en 2002, cela reste toutefois une très belle victoire pour Nicolas SARKOZY.

Mais quels enseignements tirer de ces résultats ?

Il semble que le résultat chez les Français de l'étranger soit une " normalisation " du rapport à la politique française. Cela marque également un retour du politique, observé en France, et présent également désormais à l'étranger.

L'intérêt des compatriotes établis hors de nos frontières s'est en effet confirmé lors de ce second tour, avec une participation à 42,13% en hausse de 2 points par rapport au 1er tour.

L'avenir de la politique chez les Français de l'étranger sera un engagement des partis politiques au plus près du terrain, pour mobiliser davantage l'électorat, là encore comme en France. Les partis politiques devraient se donner plus de moyens pour y parvenir.

Ceci est d'autant plus important que le nombre d'inscrit à plus que doublé par rapport au dernier scrutin, pour devenir le 7ème département en ordre d'importance électorale. Cette extension du panel électoral des Français établis hors de France à conduit à unifier ce corps électoral de l'étranger avec celui de la métropole.

Il reste que la participation dans certains pays importants en nombre d'inscrits, est au-dessous de la moyenne : 36,4% aux Etats-Unis, soit 6 points de moins que la moyenne à l'étranger, 38% en Allemagne...

Cette normalisation du vote des Français de l'étranger explique que, comme dans les départements en France, il y a à l'étranger des " pays à électorat de gauche ", et des " pays à électorat de droite ".

Quelques exemples parmi les pays " à gauche " : l'Allemagne, où Ségolène ROYAL fait 59,1% des voix ; le Canada, où la candidate socialiste recueille 53,9%. Mais aussi, 70,5% des voix en Tunisie, ou encore 80,5% des suffrages en Algérie.

Certains pays restent " ancrés à droite " : 71,5% au Liban pour SARKOZY ; 71% en Chine et à Djibouti ; 69,4% aux Emirats arabes Unis ; 63,7 aux Etats-Unis ; 57,3% en Suisse.

A noter que le meilleur pourcentage obtenu par Nicolas SARKOZY n'est pas dans les Alpes maritimes, avec 68,08%, mais en Israël, où le candidat de l'UMP obtient 90,7% des suffrages....

La Côte d'Ivoire, le Gabon, et l'Afrique du Sud sont des exceptions sur ce continent africain, où Ségolène ROYAL y réalise un bon score, ce qui est inhabituel. Ainsi la candidate socialiste recueille-t-elle 69% au Mali 67% en Ethiopie, 58,5% à Madagascar, 55% en Egypte, 54% des voix au Sénégal (où elle née)... Elle réalise son meilleur score en Algérie avec 80,5%. Son meilleur score métropolitain est en Ariège, avec 59,56%.

Quelque soit leur vote, comme pour le reste de la France, les Français de l'étranger attendent du Président SARKOZY, une mise en œuvre de son programme conforme à ses engagements : tant sur la question des frais de scolarité que l'aide sociale, la création d'un fonds " assurance indemnisation des Français spoliés " lors de conflits ou de catastrophes naturelles, mais aussi les institutions - y compris un jour les députés des Français de l'étranger -, ou encore le vote par Internet pour toutes les élections organisées à l'étranger.

Le programme du nouveau Président de la République, ne pourra être appliqué qu'en cas de majorité claire à l'Assemblée nationale.

Pour ce 3ème tour, il sera malheureusement plus difficile pour les Français de l'étranger de faire entendre leur voix, la seule possibilité de vote étant le vote en personne en se déplaçant en France s'il on est inscrit dans une commune, ou par procuration.

Cette difficulté de participation aux élections législatives interviendra peut-être pour la dernière fois : dans 5 ans, nos compatriotes pourraient voter pour les Députés des Français de l'étranger... et pourquoi pas sur Internet ?

Amitiés,

Robert del Picchia